

Technique-Accès-Formation

295 rue du Docteur Trioson - 45200 AMILLY
N° SIRET: 81359270600010
SASU au capital de 1500€
CODE NAF: 8559A
Code TVA: FR 13 813592706

06-08-11-33-45

N° déclaration d'activité de formation : 24 45 03295 45



INTITULE

FORMATION Vérification périodique des EPI contre les chutes de hauteur.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les objectifs de ce module sont : – être capable de vérifier des EPI de catégorie 3, suivant un protocole précis, avec argumentation de la décision (étendue des produits couverts : EPI contre les chutes de hauteur, chocs mécaniques, glissades...).

L'acquisition de ces notions et gestes permet une réflexion active du technicien sur la gestion quotidienne de sa sécurité.

PUBLIC VISE

Toute personne évoluant ou accédant hors protection collective à poste de travail à son poste de travail En ayant recours à l'utilisation des E.P.I.de classe 3 Contre les chutes de hauteur.

PREREQUIS

- Personnes désignées, chargées de la vérification des EPI contre les chutes de hauteur.
- Gestionnaire de parc EPI contre les chutes de hauteur (professionnel).

NB STAGIAIRES PAR SESSION : 4 à 8

PERIODE : 1 JOUR / 7 HEURES

MODALITE PEDAGOGIQUE

Cette formation est organisée en Inter et ou Intra-entreprises.

Recyclage

Préconisé tous les 3 ans.

Il est de la responsabilité du chef d'entreprise d'assurer de l'actualisation des compétences des opérateurs.

MOYENS PEDAGOGIQUE, TECHNIQUES ET ENCADREMENT.

L'organisme de formation mettra en œuvre tous les moyens techniques et humains pour la bonne réalisation de cette action de formation.

Logiciel : Excel/PowerPoint/Vidéo

CONTENU

- Introduction à l'analyse des risques et prises de décisions associées.
- Donner la compréhension des risques potentiels liés à l'utilisation d'EPI contre les chutes de hauteur.
- Connaître les généralités de la réglementation et des recommandations en vigueur sur le contrôle des EPI, leur création et leur mise sur le marché.
- Notion de compétence du vérificateur.
- Amener des notions générales d'usage des EPI contre les chutes de hauteur.
- Amener des notions physiques d'usage des EPI contre les chutes de hauteur.
- Notion de responsabilité du chef d'établissement et du vérificateur.
- Compréhension d'une notice.
- Sensibilisation au principe d'actions d'entretien : entretien, retour en garantie, mise au rebut.
- Sensibilisation au principe d'actions correctives : information à l'utilisateur et/ou au management.
- Les outils/environnement nécessaires pour l'action de contrôle EPI contre les chutes de hauteur

Moyens d'encadrement

BERY Dominique

N° de Certificat : VAX003 FR 101 13308
FR 101 000127

Instructeur travail en hauteur I.N.R.S.
Enseignant qualifié

Technique-Accès-Formation

295 rue du Docteur Trioson - 45200 AMILLY
N° SIRET: 81359270600010
SASU au capital de 1500€
CODE NAF: 8559A
Code TVA: FR 13 813592706

06-08-11-33-45

N° déclaration d'activité de formation : 24 45 03295 45



Matériels

Système d'arrêt de chute mise à disposition (harnais antichute, antichute mobile, longes connecteurs) pour chaque stagiaire.

SUIVI ET EVALUATION

Documents techniques.

Attestation de présence.

Certificat de formation d'une validité de 3 ans

Evaluation :

Mise en situation des stagiaires pour évaluer les acquis en cours de formation.

Analyses et action correctives.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Sanction visée :

Attestation de formation individuelle remise au stagiaire mentionnant les objectifs pédagogiques atteint à l'issue de la formation.

Valable 3 ans

LIEU :

La formation se déroulera :

Inter-entreprise

COÛT

Coût de l'heure stagiaire HT : € /stagiaire.
€ / Jour / Stagiaire

Financement de la formation :

La formation peut bénéficier d'une prise en charge, il appartient à chaque stagiaire de se renseigner auprès de son O.P.C.O..